

CERTIFICAT D'AGRÉMENT D'UN MODÈLE DE COLIS

L'Autorité compétente française,

Vu l'article L. 595-1 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2019 relatif à la protection des sources de rayonnements ionisants et lots de sources radioactives de catégories A, B, C et D contre les actes de malveillance ;

Vu la demande présentée par la société ACTEMIUM par la lettre PES/GAM/TD/22-010 du 29 mars 2022 ;

Vu le dossier de sûreté 10775-4-Z indice C du 31 janvier 2023 ;

Vu les résultats de la consultation du public réalisée du 10 juin 2022 au 25 juin 2022,

Certifie que le modèle de colis constitué par l'emballage **GR 30**, ou sa version surblindée **GR 50**, tel que décrit dans l'annexe 0, et chargé d'une source de cobalt 60 sous forme spéciale, telle que décrite en annexe 1, est conforme en tant que modèle de **colis de type B(U)** aux prescriptions des règlements et accords ci-après énumérés :

- règlement de transport des matières radioactives de l'Agence internationale de l'énergie atomique, collection Normes de sûreté, N° SSR-6, édition de 2012 ;
- accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) ;
- instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses (dites « IT de l'OACI ») ;
- arrêté du 29 mai 2009 modifié relatif au transport de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD ») ;
- instruction du 26 juin 2008 relative aux règles techniques et procédures administratives applicables au transport commercial par aéronef et le règlement modifié (UE) n° 965/2012 du 5 octobre 2012 (dit « AIR-OPS »).

Le présent certificat ne dispense pas l'expéditeur d'observer les prescriptions établies par les autorités des pays à travers ou vers le territoire desquels le colis sera transporté.

La validité du présent certificat expire le **28 février 2028**.

Numéro d'enregistrement : **CODEP-DTS-2023-008157**.

Fait à Montrouge, le 22 février 2023.

Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire
et par délégation,
le directeur du transport et des sources,

Signé par

Fabien FÉRON

RÉCAPITULATIF DES ÉMISSIONS DU CERTIFICAT

Émission	Expiration	Type d'émission	Cote du certificat	Indice de révision		
				corps	0	1
29/01/2021	28/02/2023	Renouvellement	B(U)-96	Nn	✓	✓
22/02/2023	28/02/2028	Renouvellement	B(U)-96	Oo	✓	✓